

RCS : NIMES Code greffe : 3003

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NIMES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 02426 Numéro SIREN : 797 976 461 Nom ou dénomination : A.G.A GROUPE
--

Ce dépôt a été enregistré le 12/07/2021 sous le numéro de dépôt B2021/008017

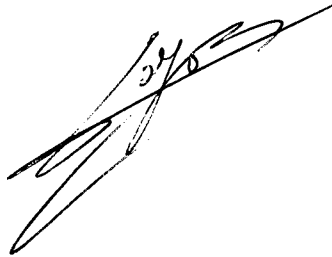
B801+

A.G.A. GROUPE
Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 315 085 euros
Siege social : 256, route de Lyon — 30200 BAGNOLS SUR CEZE
797 976 461 RCS NIMES

Bilan

Exercice clos le 31 Décembre 2020

Certifié conforme
Signature du président

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes, positioned diagonally across the page.

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2021
Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du code général des impôts)

cerfa

N°15948*03

Désignation de l'entreprise S.a.s AGA GROUPE										Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise 256 ROUTE DE LYON										30200 BAGNOLS-SUR-CEZE	
SIRET 7 9 7 9 7 6 4 6 1 0 0 0 2 1											
Durée de l'exercice en nombre de mois * 12										Durée de l'exercice précédent * 12	
Certifié conforme										Exercice N clos le 31/12/2020	
ACTIF											
										Brut 1	
										Amortissements-Provisions 2	
										Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012						
		Autres *	014	210	016	75		135			
	Immobilisations corporelles*		028	3 057	030	3 057					
	Immobilisations financières * (1)		040	203 000	042			203 000			
	Total I (5)		044	206 267	048	3 133		203 135			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052						
		Marchandises *	060		062						
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066						
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	1 500	070		1 500				
		Autres* (3)	072	325 638	074		325 638				
	Valeurs mobilières de placement		080		082						
	Disponibilités		084	47 309	086		47 309				
	Charges constatées d'avance*		092		094						
	Total II		096	374 447	098		374 447				
	Total général (I + II)		110	580 714	112	3 133	577 582				
PASSIF											
										Exercice N NET 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *								120	315 085	
	Ecart de réévaluation								124		
	Réserve légale								126	7 305	
	Réserves réglementées *								130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)								132	10 527	
	Report à nouveau								134		
	Résultat de l'exercice								136	33 175	
	Provisions réglementées								140		
Total I								142	366 092		
Provisions pour risques et charges								154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées								156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours								164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*								166	4 536	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169 144 613)								172	206 953	
	Produits constatés d'avance								174		
Total III								176	211 489		
Total général (I + II + III)								180	577 582		
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195				
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182				
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184				

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise S.a.s AGA GROUPE

Néant ☐ *

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018 ☐

Exercice N° 31/12/2020

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210						
	Production vendue	{	biens	{	215		214						
			services *		217		218						
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222					
	Production immobilisée*							224					
	Subventions d'exploitation reçues							226					
	Autres produits							230	4 536				
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)								232	4 536				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)							234					
	Variation de stocks (marchandises)*							236					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)							238					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *							240					
	Autres charges externes* :	(dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)						242	-357				
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)						244	30				
	Rémunérations du personnel*							250					
	Charges sociales (cf. renvoi 380)							252					
	Dotations aux amortissements*							254	1 300				
	Dotations aux provisions							256					
Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		}	262							
		cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260										
Total des charges d'exploitation (II)								264	974				
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								270	3 563				
Produits financiers (III) 280				30 041		Charges financières (V)		294					
Produits exceptionnels (IV)								290					
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)				347		}	300	428				
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)				348								
Impôt sur les bénéfices* (VII)								306					
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) -- Charges (II + V + VI + VII)								310	33 175				
B- RÉSULTAT FISCAL				Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	33 175				
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*						316						
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles						318						
	Provisions non déductibles*						322						
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)						324						
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248		330	1 500					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		)	251						
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998						
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999							
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997						
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU -TE (44. octies et octies A)	987		342						
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44. sexies A)	989								
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138								
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991		Investissements outre-mer	344								
	ZFANG (44 quaterdecies)	345											
	BUD (44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993								
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit				346		350	30 000				
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)				655							
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)				643							
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)				645									
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)				647									
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)				648									
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)				641									
Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)				990									
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)				649									
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS								Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352	4 675	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *						356						
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :								360	4 675			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS								Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	370	0	372	

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : S.a.s AGA GROUPE						Néant ☐ *			
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410	669	412		414	459	416	210		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	3 749	442		444	3 749	446			
	Installations générales agencements, aménagements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470	3 057	472		474		476	3 057		
Immobilisations financières		480	203 000	482		484		486	203 000		
TOTAL		490	210 475	492		494	4 208	496	206 267		
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles		500	493	502	42	504	459	506	75		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	2 248	532	1 501	534	3 749	536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560	2 872	562	185	564		566	3 057		
TOTAL		570	5 613	572	1 728	574	4 208	576	3 133		
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	AGIRIS	2	ISA COMPTA	3	LEROY MERLIN	4	RUBIS KIT	5	EQUIP +
			ISACOMPTA		CHANGEMENT		ROBOT VORTEX		PERFO+VISSEUS		CARROTEUSE
		6	EQUIP + VISSEUSE PLACO MAKITA	7	PROJETS CONST. LASER ROTATIF PR	8	EQUIP + GROUPE ELECTROGENE	9		10	
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
					Court terme *	Long terme					
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %			
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧				
1	196	196									
2	263	263									
3											
4	297	297									
5	1 390	1 390									
6	326	326									
7	1 110	1 110									
8	625	625									
9											
10											
TOTAL	578 4 208	580 4 208	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾				579	Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL				596		585	597		599		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A
bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : S.a.s AGA GROUPE

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	27 622
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2) 982 ter
Déficits imputés	983	4 675
Déficits reportables	984	22 947
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	22 947

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325		381
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380
N° du centre de gestion agréé				388
Montant de la TVA collectée				374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise : S.a.s AGA GROUPE										Néant ☒ *					
Exercice ouvert le : 01/01/2020				et clos le : 31/12/2020				Durée en nombre de mois		12					
DÉCLARATION DES EFFECTIFS															
Effectif moyen du personnel * :										376					
Dont apprentis										657					
Dont handicapés										651					
Effectifs affectés à l'activité artisanale										861					
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE															
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE															
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises										108					
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés										118					
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										119					
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges										105					
TOTAL 1										106					
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée															
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										115					
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation										143					
Subventions d'exploitation reçues										113					
Variation positive des stocks										111					
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée										116					
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation										153					
TOTAL 2										144					
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾															
Achats										121					
Variation négative des stocks										145					
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances										125					
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										310					
Taxes déductibles de la valeur ajoutée										133					
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										148					
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée										128					
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										135					
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										150					
TOTAL 3										152					
IV - Valeur ajoutée produite															
Calcul de la Valeur Ajoutée										(Total 1 + Total 2 - Total 3)		137			
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises															
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF										117					
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE															
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD															
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre										020					
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)										022		Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)										026					
Période de référence										024		160			
Date de cessation															
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.															
* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § "déclaration des effectifs" et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § "Répartition des salariés".															

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2021



Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au CG)

(1)

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2020

SIREN

7 9 7 9 7 6 4 6 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

S.a.s AGA GROUPE

ADRESSE (voie)

256 ROUTE DE LYON

CODE POSTAL

30200

VILLE

BAGNOLS-SUR-CEZE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	2173

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MR Nom patronymique GAZAN Prénom(s) ANTHONY
 Nom marital GAZAN % de détention 100,0000 Nb de parts ou actions 2 173,00
 Naissance : Date 12/11/1981 N° Département 30 Commune BAGNOLS-SUR-CEZE Pays France
 Adresse : N° Voie CHEMIN DE LA MADONE
 Code Postal 30630 Commune SAINT ANDRE DE ROQUEPERTUIS Pays France

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

☐ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

SIREN 7 9 7 9 7 6 4 6 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE S.a.s AGA GROUPE

ADRESSE (voie) 256 ROUTE DE LYON

CODE POSTAL 30200

VILLE BAGNOLS-SUR-CEZE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905 7

Forme juridique SARL Dénomination AGAFORMATION

N° SIREN (si société établie en France) 820880920 % de détention 100,00

Adresse : N° 256 Voie ROUTE DE LYON

Code Postal 30200

Commune BAGNOLS SUR CEZE

Pays France

Forme juridique SARL Dénomination AGAFONCIER

N° SIREN (si société établie en France) 804166247 % de détention 100,00

Adresse : N° 256 Voie ROUTE DE LYON

Code Postal 30200

Commune BAGNOLS SUR CEZE

Pays France

Forme juridique SARL Dénomination AGATRANSACTION

N° SIREN (si société établie en France) 521372730 % de détention 100,00

Adresse : N° 256 Voie ROUTE DE LYON

Code Postal 30200

Commune BAGNOLS SUR CEZE

Pays France

Forme juridique SARL Dénomination AGA GEST LOC

N° SIREN (si société établie en France) 494279144 % de détention 100,00

Adresse : N° 256 Voie ROUTE DE LYON

Code Postal 30200

Commune BAGNOLS SUR CEZE

Pays France

Forme juridique SARL Dénomination AGA INVESTIMMO

N° SIREN (si société établie en France) 808212641 % de détention 100,00

Adresse : N° 256 Voie ROUTE DE LYON

Code Postal 30200

Commune BAGNOLS SUR CEZE

Pays France

Forme juridique SARL Dénomination AGA SOLUTIONS

N° SIREN (si société établie en France) 834058117 % de détention 100,00

Adresse : N° 256 Voie ROUTE DE LYON

Code Postal 30200

Commune BAGNOLS SUR CEZE

Pays France

Forme juridique SARL Dénomination AGA PROMOTION

N° SIREN (si société établie en France) 852912096 % de détention 100,00

Adresse : N° 256 Voie ROUTE DE LYON

Code Postal 30200

Commune BAGNOLS SUR CEZE

Pays France

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT-SD.

DÉTAIL DU TABLEAU 2033B

RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	(ligne 330)	
qp frais et charge		1 500
TOTAL		1 500

DÉDUCTIONS DIVERSES	(ligne 350)	
produits financiers exonérés		30 000
TOTAL		30 000

Désignation de l'entreprise S.a.s AGA GROUPE
Numéro de siret 79797646100021

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
Total des produits constatés d'avance					

A.G.A. GROUPE
Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 315 085 euros
Siege social : 256, route de Lyon — 30200 BAGNOLS SUR CEZE
797 976 461 RCS NIMES

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 15 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un,
Le quinze juin,
A quinze heures trois minutes

Monsieur Anthony GAZAN, demeurant Chemin de la Madone — 30630 SAINT ANDRE DE ROQUEPERTUIS,

Associé unique et Président de la société A.G.A. GROUPE,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur Anthony GAZAN, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et quitus à la Présidence,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Rémunération du Président,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'Associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 qu'il a établis, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

Il prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, il donne à la Présidence quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020



DEUXIEME DECISION

L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 33.175 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	33.175 euros
A la réserve légale :	1 659 euros
Le solde sort	31.516 euros
Au comptes « Autres réserves »	3 1 516 euros

Qui s'élève ainsi à 112 043 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au titre des trots derniers exercices.

TROISIEME DECISION

L'Associé unique rappelle qu'aucune convention de la nature de celles visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, n'a été conclue au cours de l'exercice écoulée.

OUATRIEME DECISION

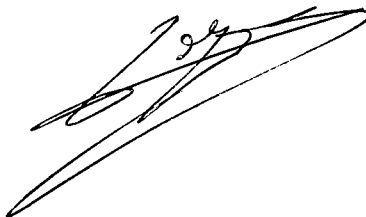
L'Associé unique rappelle qu'il n'a perçu aucune rémunération au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 pour son mandat de Président.

CINQUIEME DECISION

L'Associé donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le l'Associé unique et Président.

Monsieur Anthony GAZAN



A.G.A. GROUPE
Société par actions simplifiée an capital de 315 085 euros
Siege social : **256, route de Lyon — 30200 BAGNOLS SUR CEZE**
797 976 461 RCS NIMES

DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE CONCERNANT L'AFFECTATION DU
RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 33.175 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	33.175 euros
A la réserve légale :.....	1 659 euros
Le solde sort	31.516 euros
Au comptes « Autres réserves »	3 1 516 euros

Qui s'élève ainsi à 112 043 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au titre des trois derniers exercices.

Certifié conforme
Le Président

Monsieur Anthony GAZAN

